COUPE de FRANCE Compet'lib

Saison 2024 / 2025

Organisation

SOMMAIRE

1. Présentation de la compétition
2. Hébergement, restauration, transports
3. Protocole
4. Conditions financières
5. Contacts

PREAMBULE

La Coupe de France Compet'lib est une compétition créée par la Fédération Française de Volley qui s'adresse aux licenciés masculins et féminins détenteur d'une licence compétition extension volley-ball, (hors pratique au niveau régional et national), compétition extension compet'lib (en cas de double licence, impossibilité de participer si évolution dans un championnat régional ou national), licence compétition extension compet'lib passerelle, compétition extension outdoor.
Cette compétition est organisée par la FFvolley. L'organisateur, choisi par la Fédération, devra respecter le cahier des charges établi par la FFvolley.

OBJECTIFS DE LA COUPE de FRANCE COMPET'LIB

Offrir une compétition mixte pouvant réunir des licenciés qui ne participent plus à des compétitions de niveau régional ou national dans un esprit de convivialité et festif.

Les participants à la Coupe de France Compet'lib doivent être tout autant satisfaits de leur pratique sportive que du plaisir à partager d'intenses moments de convivialité.

1. PRÉSENTATION DE LA COMPÉTITION ET DES INTERVENANTS

La compétition comprend diverses phases qualificatives.

1.1 INSCRIPTION DES ÉQUIPES

Les équipes s'inscrivent auprès de leurs comités départementaux
Date limite d'inscription : selon disposition des comités dépattementaux

Les équipes participantes sont composées au maximum de 12 joueurs ou joueuses en phase départementale et régionale.

1.1. PHASE DÉPARTEMENTALE

Le comité départemental :

- gère l'ensemble de cette phase à savoir, les journées banalisées pour la qualification à la phase régionale
- détermine les journées réservées à la Coupe de France Compet'lib et la formule sportive de la phase départementale.
- communique avant le 7 avril 2025, à la Ligue Régionale, l'équipe qualifiée pour la phase régionale.

1.2. PHASE RÉGIONALE

La Ligue Régionale :

- organise la phase régionale de qualification pour la finale de la Coupe de France Compet'lib
- communique pour chaque comité départemental le nombre d'équipes qualifiées en phase régionale, au prorata du nombre d'équipes engagées en phase départementale

- détermine la date des journées réservées à la Coupe de France Compet'lib et la formule sportive de la phase régionale.
- communique avant le 5 mai 2025, auprès de la FFvolley, l'équipe qualifiée pour la phase finale.

1.3. PHASE FINALE

La phase finale se déroulera les 14 et 15 juin 2025 en un lieu à déterminer.

1.3.1 Qualification des joueurs et des équipes

Les 13 ligues métropolitaines disposent d'une place.

Par ailleurs les trois places restantes sont attribuées selon les règles suivantes :

- Une place au comité organisateur qui dispose d'un qualifié supplémentaire.
- Une place pour la Ligue ayant le plus de licenciés Compet'lib au 31 janvier de la saison en cours.
- Une place au comité départemental ayant eu le plus grand nombre d'équipes inscrites lors de la phase départementale.

Les Ligues d'appartenance des équipes engagées sont garantes de la qualification des joueurs (ses).

La FFVolley communiquera à l'organisateur le 19 mai 2025, au plus tard, la liste et la composition des 16 équipes engagées.

1.3.2 Formule sportive

Pour la phase finale à 16 équipes, 4 poules de 4 équipes seront constituées.
Les 2 équipes classées 1 et 2 des poules initiales constitueront 2 poules de 4 en tableau A.
Les 2 équipes classées 3 et 4 des poules initiales constitueront 2 poules de 4 en tableau B.
Puis ½ finales croisées et finales pour les classements de 1 à 4, 5 à 8, 9 à 12, 13 à 16.

La formule sportive pourra varier en fonction du nombre de terrains à disposition et des contraintes horaires.

Un tirage au sort des poules sera effectué dans le mois précédent la manifestation, dans les locaux de la FFvolley.

Toutes les rencontres se joueront en deux sets gagnants de 25 points (avec deux points d'écart sans limite supérieure), set décisif de 15 points (avec deux points d'écart sans limite supérieure).

Les rencontres se joueront sur des filets d'une hauteur de 2,35 mètres. Application des règles officielles du volley 6x6, avec une dimension du terrain de 18m X 9m.

1.3.3 Classement :

Le classement final de la phase finale de la Coupe de France Compet'lib est déterminé après les poules de tableau, les ½ finales et la finale.

1.4. CALENDRIER

Dates/période	Etape	Moyens de communication
Octobre 2024	Diffusion de l'information aux clubs, Comités Départementaux, Ligues Régionales	Email aux Ligues, Comités et clubs et mise en ligne sur le site de la FFvolley
Selon comité	Date limite d'engagement	Email, courrier
Décembre 2024 à février 2025	Phase départementale	Email, courrier
Pour le 7 avril 2025	Envoi, par les Comités Départementaux, aux Ligues, des équipes qualifiées aux phases régionales	Email, courrier
Avril 2025	Phase régionale	Email, courrier
Pour le 5 mai 2025	Envoi, par les Ligues, à la FFvolley, des équipes qualifiées à la phase finale	Email, courrier, à la FFvolley
19 mai 2025	Ajustement de la liste des équipes participant à la phase finale	Email
26 mai 2025	Envoi par la FFvolley à l'organisateur de la liste des équipes participant à la phase finale	Email
6 juin 2025	Envoi par la FFvolley à l'organisateur de tous les supports de communication (banderoles, kakémonos).	Courrier – transporteur
6 juin 2025	Envoi par la FFvolley à l'organisateur des ballons nécessaires à la compétition	Courrier – transporteur
14 - 15 juin 2025	Finale Coupe de France Compet'lib	

1.5. INTERVENANTS

1.5.1 Composition des équipes

Les équipes participantes sont composées au maximum de 10 joueurs ou joueuses en phase finale.
La mixité est obligatoire : 1 licenciée ou 1 licencié, au minimum obligatoire sur le terrain, hors libéro.
Rappel : les joueurs(euses) sont licencié(ées):
- compétition extension volley-ball, hors pratique au niveau régional, (sauf si le CD n'organise pas de championnat départemental) et national,
- compétition extension compet'lib : en cas de double licence, impossibilité de participer si évolution dans un championnat régional (sauf si le CD n'organise pas de championnat départemental) ou national,
- licence compétition extension compet'lib passerelle.
- licence compétition extension outdoor.

La liste définitive des joueurs et joueuses de chaque équipe devra être communiquée par les délégations à leur ligue d'origine, pour transmission à la FFvolley, pour le 4 mai 2024.

1.5.2 Superviseur

Le superviseur désigné par la fédération coordonne l'ensemble des préparatifs de la compétition.
Il animera la réunion technique préalable à la compétition.
Il sera présent tout au long de la compétition afin de s'assurer que l'organisation est conforme aux règlements.
Après la compétition, il rédigera un rapport résultant de l'observation du déroulement de l'évènement et faisant état des éventuels points d'amélioration qui sera remis à l'organisateur local.

1.5.3 Arbitres

La CFA, en collaboration avec les CDA, CRA organisera l'arbitrage, en faisant appel à des arbitres locaux.
Le superviseur, aura la responsabilité, sur place, de coordonner la désignation des arbitres et marqueur.

1.5.4 Autres officiels (Président FFvolley, …)

La FFvolley sera représentée pendant la compétition par une ou plusieurs personnes dont le nombre, les noms et les modalités de transport seront communiqués à l'organisateur local au moins un mois avant la compétition par la FFvolley.

2. HÉBERGEMENT, RESTAURATION, TRANSPORTS

2.1. HÉBERGEMENT

2.1.1 Équipes

L'hébergement (deux nuitées pour chaque équipe composée de 10 joueurs maximum et 1'encadrant est pris en charge par la FFvolley, avec un plafonnement à 500€.
Cette prise en charge financière est conditionnée à la présence de l'équipe à la cérémonie de clôture.
L'organisateur proposera aux équipes une liste d'établissements pouvant accueillir les équipes : hôtels, camping.

2.1.2 <u>Officiels</u>

L'hébergement des officiels est à la charge de la FFvolley.

2.2 RESTAURATION

2.2.1 Restauration des équipes :

La FFvolley avec délégation à l'organisateur prendra en charge :

- le repas des équipes du vendredi soir, du samedi midi, du dimanche midi.
  Prise en charge par la FFvolley : 14€ par repas par joueur et un encadrant
- la soirée festive le samedi soir.
  Prise en charge par la FFvolley : 22 € par joueur et un encadrant

Les délégations doivent informer l'organisateur local de certaines spécificités concernant les régimes alimentaires des participants. Si l'organisateur n'est pas informé 1 mois avant le début de la compétition, le surcoût éventuel sera à la charge de la délégation.

L'organisateur local veillera à ce qu'un nombre suffisant de points d'eau potable soient accessibles pour toute la durée de la compétition. L'usage des gourdes est obligatoire.

2.2.2 Restauration des officiels

La FFvolley avec délégation à l'organisateur prendra en charge les repas des officiels.

2.3. TRANSPORTS

2.3.1 Transports jusqu'au site de compétition

Toutes les délégations doivent se rendre par leurs propres moyens et à leur charge sur le lieu de la compétition.

2.3.2 <u>Transports locaux</u>

Les équipes doivent prévoir leurs déplacements du site de la compétition, aux hébergements et aux salles de compétition.

<u>3. PROTOCOLE</u>

3.1. PROTOCOLE SPORTIF

Avant chaque match, 10 minutes d'échauffement seront allouées aux équipes.

3.2. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

La FFvolley et l'organisateur local devront prévoir l'organisation de la cérémonie de clôture et la remise des récompenses collectives et individuelles.

La cérémonie de clôture se déroulera selon le protocole suivant :

- Discours des officiels.
- Remises des récompenses.
- Moment de convivialité de fin de compétition.

3.3. RÉCOMPENSES

La FFvolley se chargera de l'achat des récompenses pour les 3 premières équipes au classement :

- L'équipe vainqueur de la Coupe de France Compet'lib gagne un trophée pour l'équipe et une médaille pour chaque membre de la délégation.
- Les équipes classées 2 et 3 recevront une médaille pour chaque membre de la délégation

La FFvolley doit prévoir de remettre un tee-shirt dédié à l'évènement à chaque participant de la phase finale de Coupe de France Compet'lib ainsi qu'un trophée à l'organisateur.

4. CONDITIONS FINANCIÈRES

L'inscription des équipes en phase départementale est offerte par la FFvolley.
La participation aux frais d'organisation de la phase finale de la compétition s'élève à 530€ pour 10 joueurs ou joueuses, et un dirigeant.
Cette participation aux frais d'organisation sera perçue par la FFvolley.
Un remboursement des frais d'hébergement, plafonné à 500€, peut être demandé au service financier de la FFvolley, sous réserve de présence à la cérémonie de clôture.

L'organisateur présentera à la fédération un budget prévisionnel de la manifestation.

5. CONTACTS

Organisation logistique :
FFvolley

Organisation sportive :
FFvolley et organisateur local

Communication :
Service communication FFvolley

Finances :
Service comptable FFvolley

Superviseur :
Pierre VOUILLOT – 06 86 94 89 38
pvouillot.cfd@ffvb.org